

**Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 18 janvier 2019**

Délibération CA-2019-11

Approuvant le projet de bâtiment de recherche biomédicale

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne dans leur rédaction issue des modifications approuvées par le conseil d'administration en séance du 10 novembre 2017 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 18 janvier 2019 en formation plénière, à l'unanimité des 28 membres présents ou représentés :

ARTICLE UNIQUE : Approuve le projet de bâtiment de recherche biomédicale.

Fait à Créteil, le 18 janvier 2019

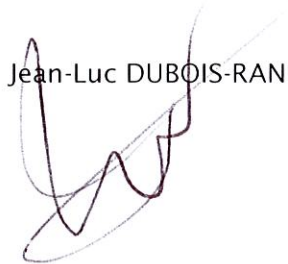
La Vice-Présidente du Conseil
d'administration

Marie-Albane de SUREMAIN



Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ



Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil, Chancelier des universités.